

L'AUTRICHE EST DEVENU LE 8e ETAT A RATIFIER LA CONSTITUTION EUROPEENNE

L'Autriche, par la chambre basse de son Parlement, le Nationalrat, a ratifié le traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Les membres du Nationalrat, Chambre basse du Parlement, se sont prononcés à une écrasante majorité en faveur de la ratification du texte européen. Cent quatre vingt-deux parlementaires ont voté pour et un député contre, membre de la formation d'extrême droite et ancien parti de Jörg Haider, le Parti libéral (FPÖ). Les cent quatre vingt-trois membres du Nationalrat étaient tous présents pour ce vote historique.

La Constitution européenne doit maintenant être ratifiée par le Bundesrat, la chambre haute, avant la fin du mois de mai. Le texte sera ensuite signé par le Chancelier Wolfgang Schüssel et par le Président de la République Heinz Fischer avant d'être promulgué.

Le vote des formations politiques

Les formations politiques autrichiennes sont favorables à la Constitution européenne.

Le chancelier Wolfgang Schüssel (Parti populaire, ÖVP) a réclamé un vote « *pour une Europe pacifique, sociale, forte et démocratique grâce à une Constitution* » qui, selon lui, « *préserve la souveraineté des 25 Etats de l'Union européenne et accroît les droits individuels et sociaux des citoyens* ».

Le chef de la principale formation d'opposition, le Parti social-démocrate (SPÖ), Alfred Gusenbauer, a déclaré que la Constitution était « *préférable aux traités actuels* ».

Le leader des Verts, Alexander Van der Bellen, a dit « *un oui franc puisqu'il faut choisir entre ce texte et le misérable traité de Nice* ».

A l'extrême droite, même le vice-chancelier Hubert Gorbach (membre de l'Alliance pour l'avenir de l'Autriche (BZÖ), formation d'extrême droite créée en avril dernier par Jörg Haider) s'est démarqué du leader de son parti et a mis en avant « *un texte qui préserve la souveraineté des Etats* ».

Le Président de la République, Heinz Fischer (SPÖ), s'est également exprimé en faveur du texte européen, déclarant que « *renoncer à la Constitution serait un recul catastrophique* ».

Les syndicats se sont également prononcés pour la ratification du traité.

La procédure

Selon l'article 50 de la Constitution autrichienne, la procédure de ratification des traités internationaux implique tout d'abord l'approbation d'un projet de loi constitutionnelle d'autorisation de ratification par le gouvernement. Cette loi constitutionnelle a été adoptée à l'unanimité, le 2 mars dernier, par le Nationalrat. Puis, la transmission de ce projet au Parlement, l'adoption par le Nationalrat à la majorité des deux tiers et en présence d'au moins la moitié de ses cent quatre vingt-trois membres et enfin, par le Bundesrat, Chambre haute, également à la majorité des deux tiers et en présence d'au moins la moitié de ses membres.

La Constitution autrichienne n'exclut pas la tenue d'une consultation populaire ; l'article 43 du texte fondamental autorise le Conseil national à soumettre ses actes à référendum après leur adoption par le Bundesrat et avant qu'ils ne soient autorisés par le Président de la République. Avant la signature de la Constitution européenne par les chefs d'Etat et de gouvernement, le chancelier Wolfgang Schüssel (ÖVP) avait plaidé en faveur de l'organisation de référendums organisés le même jour dans l'ensemble des Etats-membres, mais sans être suivi par ses partenaires européens. Au nom du gouvernement, Elisabeth Gehrler, ministre de l'Education, avait également déclaré « *qu'un référendum n'était envisageable que dans le cadre d'une consultation dans toute l'Europe* », idée préalablement proposée par le chancelier à ses partenaires européens. De son côté, le Président de la République, Heinz Fischer (SPÖ), était opposé à l'organisation d'un référendum pour la ratification de la Constitution européenne.

Rappelons que les Autrichiens ont accepté, le 12 juin 1994, par référendum l'entrée de leur pays dans l'Union européenne (66,60% de voix en faveur de l'adhésion, 33,40% contre ; la participation s'était élevée à 81,30%).

Corinne Deloy